

Les espaces naturels disparaîtront d'ici peu, croit la Coalition verte Montreal Express le 12 juillet 2007

Selon la Coalition verte, les espaces naturels, comprenant les marais, boisés et terres humides, seront complètement disparus du territoire montréalais d'ici une décennie, remplacés par des parcs immobiliers et des industries. Une affirmation que rejette la Ville.

« L'administration de Montréal penche du côté des promoteurs et est prête à se départir de ses terres humides. C'est clair que d'ici dix ans, le territoire sera asséché et les projets immobiliers auront pris toute la place », croit David Fletcher, vice-président de l'organisme.

Présentement, tel que confirmé dans le Plan concept préparé par le comité technique de l'écoterritoire de la trame verte de l'Est, rendu public en janvier dernier, les aires protégées en milieux terrestres ne représentent que 3 % du territoire, soit un peu plus de 2000 hectares, alors que l'objectif de la métropole est de 8 %, dont 6 % en milieux terrestres.

Certaines actions ont tout de même été entreprises au cours des derniers mois, principalement dans l'est de Montréal, pour remédier à cette situation. Par exemple, peut-on lire dans le Bilan d'un milieu à découvrir produit par le Comité ZIP Jacques-Cartier, « la Ville de Montréal a signé une convention avec la Communauté métropolitaine de Montréal pour le projet domiciliaire Faubourg Pointe-aux-Prairies qui permettra de protéger un milieu naturel (...) D'autre part, un projet de Quartiers 21 s'implantera en rive dans ce quartier, ce qui permettra d'appliquer le concept de développement durable à l'échelle locale. »

Pour M. Fletcher, toutes ses idées sont essentielles, mais arrivent malheureusement trop tard. « Les efforts sont louables, mais ne sont pas assez rapides pour contrer le développement urbain. La réalité, c'est que depuis l'adoption en 2004 de la politique de protection, l'augmentation des aires protégées est minime et non significative alors que le nombre de ruisseaux qui s'assèchent augmente. »

Dans son Bilan d'un milieu à découvrir, la ZIP Jacques-Cartier écrit d'ailleurs à ce sujet: « Plusieurs cours d'eau sont disparus tels que la rivière du portage à Montréal-Nord et les Migeon et Molson Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (...) Ces dernières années, ce sont le ruisseau Pinel et la coulée Grou, dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles, qui ont subi de profondes modifications, faisant disparaître les milieux humides situés en amont. »

« Les promoteurs exercent une pression énorme actuellement sur les arrondissements situés à l'ouest et l'est de Montréal, révèle le vice-président de la Coalition verte. Et les élus sont prêts à relâcher les espaces naturels en retour de taxes et revenus intéressants. Et quand tout sera bâti sur l'île, qu'il n'y aura plus d'espace disponible à des fins environnementales et sociales, il sera impossible de contrer l'exode vers les banlieues. Les gens iront là où ils peuvent trouver un peu d'air frais et de verdure. C'est déjà commencé et ça va s'accroître rapidement au cours des prochaines années, croyez-moi », avance-t-il.